



**BUDGET DE
FONCTIONNEMENT**

2026

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

De gauche à droite :

Anthony Lafrenière-Gélinas

District 07 Sainte-Flore – Grand-Mère

Louis-Jean Garceau

District 02 Saint-Georges

Caroline Walker

District 10 Centre-ville – Saint-Marc

Marc Bélisle

District 01 Des Piles – Du Rocher

Maricka Giguère

District 03 Almaville – Lac-à-la-Tortue

Yves Lévesque

Maire

Josette Allard-Gignac

District 04 Val-Mauricie

Jacques St-Louis

District 05 Saint-Michel

Lynn Gravel

District 06 Saint-Gérard – Belgoville

Jean-Yves Tremblay

District 09 Trudel – Hubert-Biermans

Marie-Josée Suzor

District 08 Des Hêtres – Frank-Gauthier



MOT DU MAIRE

Chères Shawiniganaises, chers Shawiniganais,

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le budget 2026, élaboré avec rigueur, transparence et un profond sens des responsabilités. Comme votre nouveau conseil **n'est en place que depuis un mois**, ce budget constitue avant tout **une étape de transition**. Durant cette courte période, nous avons amorcé la mise en place de mesures administratives visant à accroître l'efficacité de l'appareil municipal. Parmi ces actions, le **regroupement de nos organismes économiques sous un seul chapeau** représente un geste majeur pour améliorer la cohérence, la performance et l'impact de nos initiatives de développement.

Dans la même perspective, nous poursuivrons la révision complète de toutes nos dépenses. Notre objectif est clair : nous assurer que chaque dollar investi contribue réellement à la croissance de notre communauté, afin de dégager les ressources nécessaires pour la **réfection de nos infrastructures**, un défi essentiel pour la sécurité et la qualité de vie de toutes et tous.

La hausse budgétaire pour 2026 est limitée à **3,6 %**, grâce à une gestion prudente, à une réévaluation rigoureuse de nos priorités et aux efforts considérables consentis par l'ensemble de nos services municipaux. Malgré ces contraintes, nous maintenons le même niveau et la même qualité de services.

Nous vous présentons ainsi un budget responsable, transparent et résolument tourné vers l'avenir de Shawinigan.



Yves Lévesque

Maire

Shawinigan, le 16 décembre 2025



AVANT MÊME DE COMMENCER L'EXERCICE BUDGÉTAIRE...



+ 366 K \$

Augmentation de la facturation
de la Sureté du Québec



- 480 K \$

Diminution de la péréquation



- 456 K \$

Diminution des compensations
de taxes des immeubles
provinciaux et fédéraux



- 322 K \$

Diminution des intérêts générés
par les placements selon les
ententes de subvention



- 470 K \$

Diminution des revenus générés
par les taxes industrielles

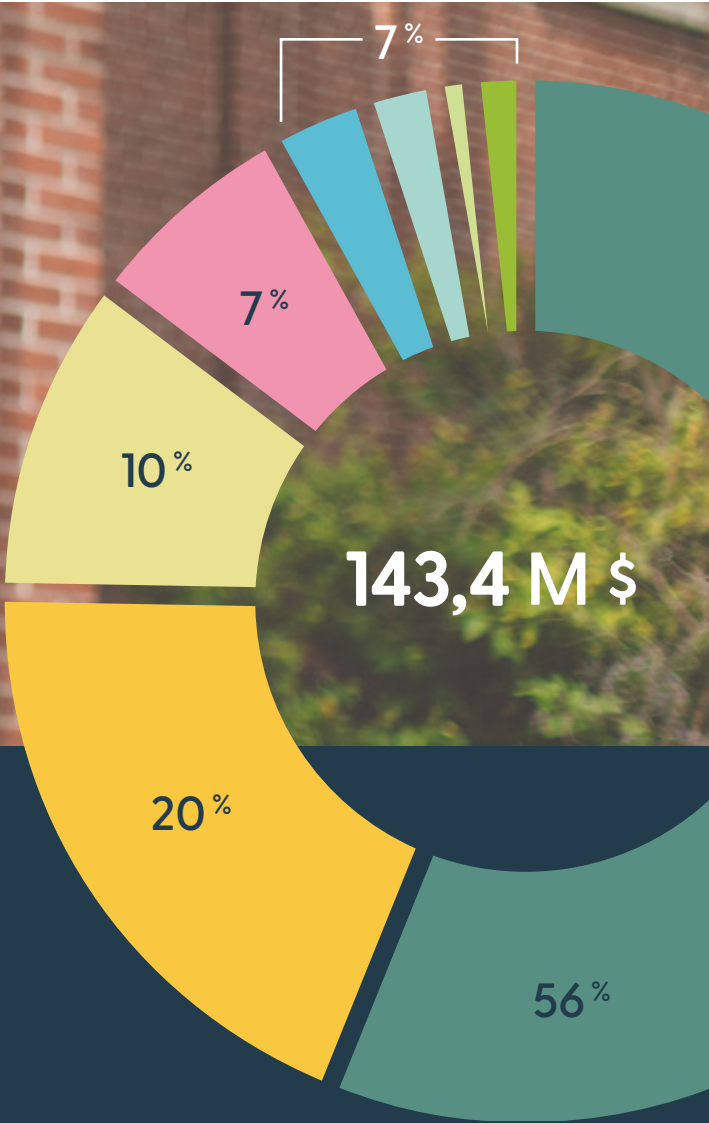


- 556 K \$

Refonte du programme Fonds
régions et ruralité (FRR)



RÉPARTITION DES REVENUS



Taxes foncières	80,6 M \$	+7%*
Tarification	27,7 M \$	-1,8%*
Transferts gouvernementaux	14,3 M \$	+28,2%*
Paiements tenant lieu de taxes	9,3 M \$	-4,7%*

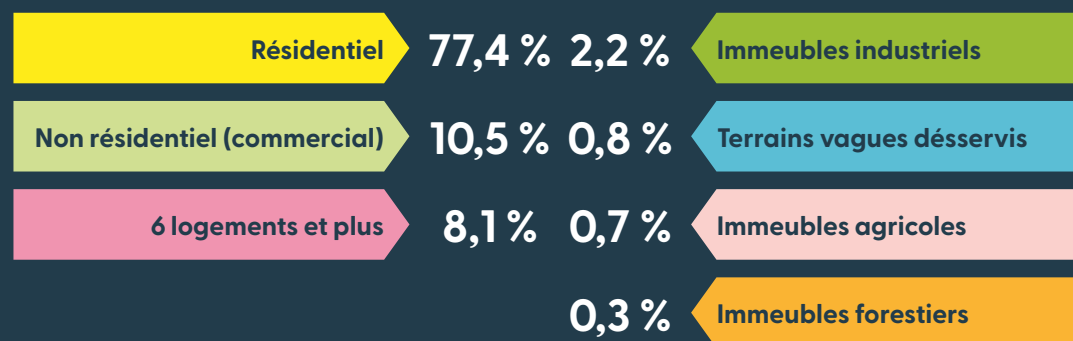
Imposition de droits	4,7 M \$	+33,1%*
Services rendus	3,1 M \$	+66,2%*
Amendes et pénalités	1,6 M \$	+4,3%*
Intérêts et autres revenus	2,1 M \$	-15%*

*Écart par rapport au budget 2025.

RÉPARTITION DE LA NOUVELLE ASSIETTE FISCALE



77% de la valeur foncière globale de la Ville repose sur le résidentiel, ce qui est relativement élevé par rapport aux autres municipalités.



PROGRESSION DU MONTANT DE PÉRÉQUATION TRANSFÉRÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



Qu'est-ce que la péréquation ?

Cette somme est une enveloppe provinciale versée aux municipalités **en fonction de leur richesse foncière**. Ainsi, à la suite du nouveau rôle d'évaluation, les sommes reçues ont diminué.

NOUVELLES SOURCES DE REVENUS ET AUGMENTATIONS



+ 400 K \$

Mise en place des redevances
au développement



+ 85 K \$

Mise en place de la tarification
des compteurs d'eau pour les
industries



+ 250 K \$

Mise en place des frais de
gestion pour les ententes de
travaux municipaux



+ 37 K \$

Ajustement de la tarification
pour le ramassage de la neige



+ 156 K \$

Optimisation de la facturation
des services rendus

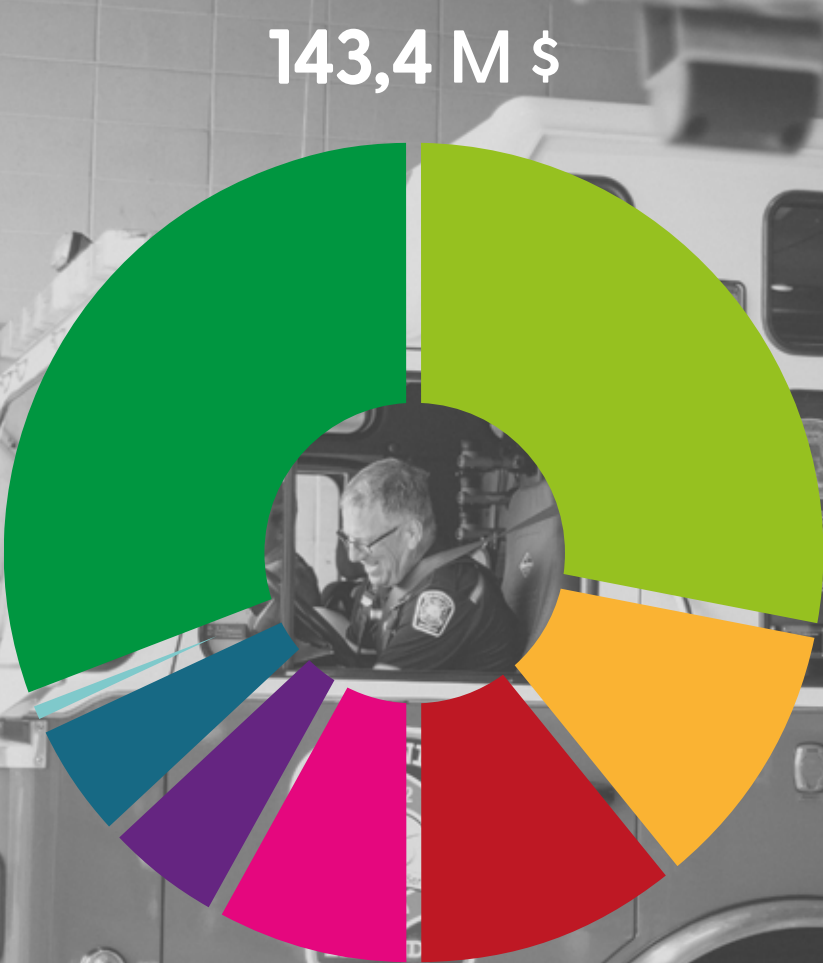
RÉPARTITION DES DÉPENSES

31 %
44,3 M \$
Masse salariale et bénéfices marginaux

1 %
1,1 M \$
Transport et communications

5 %
7,2 M \$
Location, entretien et réparations

6 %
8,1 M \$
Frais de financement



29 %
41,4 M \$
Services professionnels

11 %
15,5 M \$
Remboursement de la dette

10 %
16,1 M \$
Contributions à des organismes (Incluant Enercycle pour 4 %)

7 %
11,1 M \$
Biens non durables

TARIFICATION 2026 VS 2025

Tarification			
	2025	2026	% de la tarification
Eau résidentielle	293,00 \$	293,00 \$	
Service de dette - eau potable	89,00 \$	89,00 \$	
Eau potable	382,00 \$	382,00 \$	46,6 %
Égout résidentiel	112,50 \$	113,00 \$	13,8 %
Déchets domestiques	138,00 \$	132,00 \$	
Matières recyclables	48,50 \$	46,50 \$	
Matières organiques	115,00 \$	114,00 \$	
Sous-total matières résiduelles	301,50 \$	292,50 \$	35,7 %
Insectes piqueurs	39,75 \$	32,00 \$	3,9 %
Total tarification	835,75 \$	819,50 \$	



-3 %
par rapport à 2025

-16,25 \$
par rapport à 2025

TARIFICATION POUR LE RAMASSAGE DE NEIGE

Tarification pour l'enlèvement de la neige

Type de propriété

1 à 3 logements 92,00 \$

4 à 6 logements 184,00 \$

7 logements et plus 276,00 \$

Mixte (commerces et logements) 230,00 \$

Non-résidentiel 227,00 \$

COMPTE DE TAXES POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE

Résidence unifamiliale moyenne		
	2025	2026
Valeur moyenne	268 024 \$	268 024 \$
Taxe foncière générale	2 506,56 \$	2 632,69 \$
Taxe foncière transport en commun	83,81 \$	97,46 \$
Sous-total taxation	2 590,45 \$	2 730,15 \$
Eau résidentielle	293,00 \$	293,00 \$
Service de dette - eau potable	89,00 \$	89,00 \$
Égout résidentiel	112,50 \$	113,00 \$
Déchets domestiques	138,00 \$	132,00 \$
Matières recyclables	48,50 \$	46,50 \$
Matières organiques	115,00 \$	114,00 \$
Insectes piqueurs	39,75 \$	32,00 \$
Sous-total tarification	835,75 \$	819,50 \$
Total compte de taxes	3 426 \$	3 550 \$

+3,6 %
par rapport à 2025

COMPTE DE TAXES DÉTAILLÉ PAR CATÉGORIE

	Catégorie	Résidentiel	Agricole	Forestière	Terrains vagues desservis	Commercial	6 à 9 logements	Industriel
	Évaluation moyenne 2026	268 024 \$	459 111 \$	237 209 \$	58 803 \$	926 500 \$	633 833 \$	1 438 002 \$
Taux 2026	Taxe foncière générale	0,9823 \$	0,6542 \$	0,6542 \$	3,9290 \$	0,9823 \$	1,1247 \$	0,9823 \$
	Excédent commercial et industriel	- \$	- \$	- \$	- \$	1,7524 \$	- \$	2,2179 \$
	Transport en commun	0,0364 \$	0,0364 \$	0,0364 \$	0,0364 \$	0,0364 \$	0,0364 \$	0,0364 \$
	Égout - INR	- \$	- \$	- \$	- \$	0,1072 \$	- \$	- \$
	Égout - Industriel	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	0,3181
	Taxes foncières 2026	2 730,15 \$	3 170,38 \$	1 638,04 \$	2 331,77 \$	26 665,86 \$	7 359,12 \$	51 116,82 \$
Tarification 2026	Eau	293,00 \$	293,00 \$	- \$	- \$	293,00 \$	1758,00 \$	- \$
	Service de dette - Eau	89,00 \$	89,00 \$	- \$	89,00 \$	89,00 \$	89,00 \$	89,00 \$
	Égouts	113,00 \$	113,00 \$	113,00 \$	- \$	- \$	678,00 \$	- \$
	Déchets domestiques	132,00 \$	132,00 \$	132,00 \$	- \$	132,00 \$	792,00 \$	132,00 \$
	Matières recyclables	46,50 \$	46,50 \$	46,50 \$	- \$	46,50 \$	279,00 \$	46,50 \$
	Matières organiques	114,00 \$	114,00 \$	114,00 \$	- \$	114,00 \$	684,00 \$	114,00 \$
	Insectes piqueurs	32,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	160,00 \$	- \$
	Sous-total	819,50 \$	787,50 \$	405,50 \$	89 \$	674,50 \$	4 440 \$	381,50 \$
		3 550 \$	3 958 \$	2 044 \$	2 421 \$	27 340 \$	11 799 \$	51 498 \$
Total 2025	Variations en \$	124,00 \$	159,00 \$	78,00 \$	114,00 \$	960,00 \$	410,00 \$	1 808,00 \$
	Variations en %	3,6 %	4,2 %	4 %	4,9 %	3,6 %	3,6 %	3,6 %
	Comparable pour 2025	3,39 %	9,03 %	5,14 %	108,16 %	3,39 %	3,39 %	3,39 %

RATIO DU SERVICE DE LA DETTE 2025

Le ratio du service de la dette illustre le pourcentage des dépenses de fonctionnement qui est attribué au remboursement de la dette.

CALCUL DU RATIO:

Service de la dette

%

Dépenses de fonctionnement

